



*L'Écho*  
de la Petite Rivière

*Mai 2009*

**MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE**



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE CHARLEVOIX  
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François, tenue le 9<sup>ème</sup> jour de mars 2009, à l'heure et au local ordinaire des sessions du conseil.

Rés.010309  
Que le conseil municipal accepte l'ordre du jour tel que rédigé et communiqué.

Rés.020309  
2- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 février 2009

Que le conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 février 2009 avec la modification suivante :

Ajouter à la résolution no 080209 l'annexe C (Travaux de priorité 4 – la voirie locale)

Rés.030309  
3- Acceptation des comptes de février 2009

Que le conseil municipal autorise le paiement des comptes tels qu'ils sont rédigés et communiqués ci-dessus.

Rés.040309

4.1- Prise d'acte de la liste des dépenses effectuées en vertu du règ. no 367

Que le conseil municipal prend acte de la liste des paiements effectués en vertu du règlement no 367.

Rés.060309  
4.2- Patinoire 2008-2009 – à payer au 28 février 2009

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François accepte le rapport déposé.

Rés.070309  
4.3- Casse-croûte du Quai – gestion

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François apporte la correction suivante au bail de location du casse-croûte du Quai :

Ajout à l'article 6.1 - Frais des services

À la suite de la première phrase : Tous les frais de chauffage et d'électricité des lieux loués sont inclus dans le coût de location *jusqu'à un maximum de 2 325 \$.*

Que le dit bail fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit;

Rés.080309  
4.4- Fête Nationale du Québec

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François autorise M. Bruno Lavoie a déposé un projet dans le cadre du programme de la Fête Nationale du Québec.

Rés.090309  
4.5- Protocole Groupe le Massif, Ville BSP (reporté)

Mme Danièle Tremblay propose le report de ce point à une autre séance du conseil.

Rés.100309  
4.6- Emprunts à financer en permanent

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François autorise Mme Francine Dufour à procéder à l'inscription, auprès du service du financement du MAMEROT, les soldes des règlements suivants pour obtenir un financement permanent :

Règlement no 330/ 365	Le Hameau
Règlement no 252/282	Aqueduc

Rés.110309  
4.7- Acquisition outillage – Vérin à plancher à air

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François autorise M. Gaétan Boudreault à faire l'acquisition d'un vérin à plancher de chez NAPA pièces d'auto.

Rés.120309  
4.8- Route Bleue – participation financière

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François accepte de participer financièrement pour l'année 2009.

Rés.130309  
4.9- Demande de modification au zonage

Que le conseil municipal demande au Comité consultatif de l'urbanisme l'étude de la demande, à savoir la possibilité d'inclure l'amendement lors de l'adoption des nouveaux règlements d'urbanisme du secteur village;

Rés.140309  
4.10- Confirmation des emplois

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François confirme l'embauche de Mme Geneviève Morin, pour un temps partiel régulier, à raison de deux jours semaine, en remplacement de Mme Liliane Lavoie et pour remplacer à l'occasion, le personnel administratif régulier qui devrait s'absenter du travail;

Que le conseil municipal confirme l'embauche à temps partiel et sur appel de Mme Julie Boivin;

Rés.150309  
4.12- Coordonnatrice – Terrain de jeux 2009

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François confirme l'embauche de Mme Marie-Pierre Dufour, comme animatrice responsable du terrain de jeux 2009;

Rés.160309  
4.13- Senteurs d'égout – 705, rue Principale

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François s'engage à faire procéder à des tests dès le printemps 2009 afin de régler la situation des senteurs d'égout dégagées dans ce secteur de la municipalité.

Rés.170309  
4.14- Annulation de facture et d'intérêts

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François, à la demande de Monsieur Martin Côté, Mesdames Réjeanne Bouchard, Marie Lavoie et Christine Bluteau, tiendra une rencontre pour discuter de ce dossier.

Rés.180309  
4.15- Téléphonie IP

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François manifeste auprès de la MRC de Charlevoix son intérêt à participer au projet d'implantation de la téléphonie IP;

Rés.190309  
4.16- Réserve Hameau

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François réserve au surplus accumulé affecté du 31 décembre 2008, l'excédent de la taxation spéciale 2008 sur le service de la dette du règlement no 330.

Rés.200309  
4.17- Affectation de réserve Festivités 2007

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François affecte aux résultats du fonds d'administration de l'exercice terminé le 31 décembre 2008, la somme provenant de l'excédant des revenus sur les dépenses des Festivités de l'Anguille de l'édition 2007, qui avait été réservé au surplus accumulé affecté au 31 décembre 2007;

Rés.210309  
4.18- Formation pompier volontaire

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François accepte le partage des coûts 50/50, reliés à la formation (pompier 1), avec la municipalité de St-Urbain, pour M. Gaétan

Boudreault, contremaître à la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François et citoyen de la municipalité de St-Urbain;

Rés.220309  
4.20- Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique

Que le conseil municipal est autorisé à déposer auprès du ministère de l'éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre du programme «Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique » ;

Que le projet consiste en la construction d'une aire multifonctionnelle de jeux visant essentiellement à faire du secteur de la patinoire actuelle, un lieu complètement réaménagé qui permettra son utilisation sur quatre saisons.

5- Règlements & avis de motion

5.1- Avis de motion (ententes relatives à des travaux zone Re12)

DE L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX DANS LA ZONE RE.12 AU RÈGLEMENT DE ZONAGE

Rés.230309  
5.2- Règlement no 409 RCI (Auberge la Courtepointe)

RÈGLEMENT NUMÉRO 409

« RÈGLEMENT NUMÉRO 409 AYANT POUR BUT DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE NUMÉRO 343 AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS APPLICABLES À LA ZONE M.6 POUR Y AUTORISER L'USAGE « BARS À SPECTACLES »

Rés.240309  
5.3- Règlement no 410 (concordance – mouvement de sol)

PREMIER PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 410

« RÈGLEMENT DE CONCORDANCE AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL NUMÉRO 410 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 169 DANS LE BUT D'INTÉGRER UNE NOUVELLE CARTOGRAPHIE DES ZONES DE CONTRAINTES RELATIVES AUX GLISSEMENT DE TERRAIN ET À L'ÉROSION DES BERGES ET LE CADRE NORMATIF AFFÉRENT »

Rés.250309  
5.4- Règlement no 412 (règlement d'emprunt réseau hydro électrique) Règlement no 412

Décrétant un emprunt et une dépense de 3 500 000 \$ représentant les frais et les coûts d'installation des équipements devant servir à la distribution de l'électricité pour le projet de développement du secteur du Fief du Massif

Rés.260309  
5.5- Règlement no 413 (Modifier le zonage – 6 logements)

PREMIER PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 413

« RÈGLEMENT NUMÉRO 413 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 169 AFIN D'AUGMENTER LE NOMBRE DE LOGEMENTS MAXIMUM EN ZONE M.4»

Rés.270309  
5.6- Règlement no 415 (règlement amendant le règ. 395)

Règlement no 415

Règlement modifiant l'article 2 du règlement no 395

Rés.280309  
6- Prise d'acte de la liste des permis émis en février 2009

Que le conseil municipal prend de la liste des permis émis en février 2009.

7- Rapport de l'urbanisme

Rés.290309  
7 a) Noms des rues portant à confusion

Que le conseil municipal demande au service de la Toponymie la modification suivante :

Chemin du Ruisseau pour Chemin du Rigolet  
Chemin de la Rivière du Sault pour Chemin des Chutes

8- Courrier de février 2009

Demandes

Rés.300309  
Mme Louise Deschênes

Que le conseil municipal accepte la recommandation du comité consultatif de l'urbanisme, soit le refus de la demande de dérogation mineure permettant le lotissement d'un autre terrain à même celui existant;

Rés.310309  
M. Louis-Émile Côté

Que le conseil municipal ne peut donner suite à la demande de M. Côté.

Rés.320309  
TV-CO

Que le conseil municipal accepte la demande de participation à la campagne de financement, dans le cadre du 8<sup>ième</sup> Téléthon de la télévision de Charlevoix-Ouest.

9- Divers

Rés.330309  
9 a) Ministère des Transports – mur de soutènement – côte du cimetière

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François demande au Ministère des Transports, par la voie de son directeur régional, monsieur Luc Bergeron, de voir à procéder rapidement à des travaux de consolidation du talus pour éviter que des vies soient mis en danger inutilement à la lumière des informations et des expertises déjà connus du ministère pour ce secteur du village.

Rés.340309  
9 b) Dossier Violette Michel

Que le conseil municipal refuse l'offre de Mme Violette Michel;  
Que le conseil municipal demande à M. Éric Bergeron l'émission journalier de constats d'infraction tant que dure celle-ci.

Rés.350309  
9 c) Utilisation du presbytère

Que le conseil municipal autorise les personnes âgées désireuses d'utiliser le presbytère à raison d'une journée semaine pour pouvoir se rassembler et jouer aux cartes;

10- Rapport des conseillers(ères)

11- Questions du public

Rés.360309  
12- Levée de l'assemblée

# ÉTUDE DE MARCHÉ

Bonjour à tous!

Suite au dépouillement des bulletins de participation à notre étude de marché, nous avons procédé au tirage de la carte-cadeau de 100\$.

La gagnante est Madame **Caroline Marier** qui pourra aller se faire dorloter dans l'un des établissements de l'hôtellerie champêtre.

Félicitations Mme Marier!

Nous remercions tous les participants d'avoir répondu en si grand nombre à notre questionnaire! Merci à tous pour votre participation et à bientôt!

Karine Pépin-Oligny et  
Thomas Habert



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE CHARLEVOIX  
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

Résumé du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François, tenue le 16<sup>ème</sup> jour de mars 2009, à vingt heures et au local ordinaire des sessions du conseil.

Rés.410309  
Acceptation de l'ordre du jour

Rés.420309  
1- Dossier caserne/garage

Considérant que la municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions pour la caserne/garage le 9 mars 2009 à 19h00, à la salle communautaire :

Considérant les soumissions reçues :

Construction Éclair Entrepreneur	1 587 548.50 \$
F. Bouchard & Fils Habitations	1 627 832.00 \$
Consultants H.L. Inc.	1 629 775.00 \$
Construction AVL Inc.	1 635 212.22 \$
Qualité Construction (CDN) Ltée	1 664 664.00 \$
Pointco Inc.	1 678 417.00 \$
Construction Citadelle	1 699 000.00 \$
J. Euclide Perron Ltée	1 755 996.38 \$
SM Construction Inc.	2 030 036.14 \$

Considérant que la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François n'a pas les deniers disponibles de par l'emprunt contracté et en vigueur au montant de 1 200 000 \$;

En conséquence de ce qui précède : il est proposé par Gérald Maltais et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents :

Que le conseil municipal rejette toutes les soumissions;

Que des modifications aux plans et devis afin d'apporter des coupures au projet et plusieurs modifications;

Que le conseil municipal pourra éventuellement retourner en soumission publique suivant l'article 935 du code municipal.

ADOPTÉE

2- Avis de motion

Avis de motion est par la présente donnée par Mme Gisèle Lavoie, conseillère, de la présentation lors d'une prochaine séance de ce conseil, un ou des règlements ayant pour objet d'uniformiser différentes mesures liées à l'application de la réglementation municipale dont, plus particulièrement, la réglementation d'urbanisme, en regard, notamment, des amendes, des droits de visite, de la possibilité de délivrer des constats d'infraction, etc...

Rés.430309  
3- Cadre de référence/ toponymie

Il est proposé par Danièle Tremblay et résolu à la majorité des conseillers(ères) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François travaillera à l'élaboration d'une

politique ou d'un règlement pour donner un cadre de référence qui viendra déterminer des thèmes à respecter pour nommer les rues nouvellement créées ou à venir dans les limites du territoire de Petite-Rivière-Saint-François.

#### ADOPTÉE

Rés.440309  
4- Purge – Rue Claude Bouchard

Considérant que la directrice générale informe le conseil municipal de la non-conformité de l'eau dans un bout du réseau de la rue Claude Bouchard;

Considérant que le conseil municipal est également informé que le conseil municipal, en 2006, avait résolu d'installer une purge pour drainer ce bout de réseau, pour éviter la situation que l'on connaît présentement;

Considérant que la directrice générale informe le conseil municipal que selon monsieur Gaétan Boudreault le coût reliés à ces travaux sera de plus ou moins 2 300 \$ et seront effectués par le personnel municipal;

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par Gérald Maltais et résolu à la majorité des conseillers(ères) présents :

Que le conseil municipal autorise les travaux d'installation d'une purge dans la rue Claude Bouchard;

Que cette dépense affectera le poste budgétaire no : 02 41000 454.  
ADOPTÉE

#### 5- Questions du public

Rés.450309  
6- Levée de l'assemblée

## VENEZ DÉPOSER VOS GROS REBUTS

« Divans, tables, chaises, matelas, laveuses, sècheuses, meuble et accessoires de jardin »

### DU 16 AU 22 MAI 2009

À LA MUNICIPALITÉ DE  
PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS  
1067, RUE PRINCIPALE

OÙ DES CONTENEURS SERONT  
MIS À VOTRE DISPOSITION

NOTEZ QUE LES APPAREILS  
RÉFRIGÉRANTS DOIVENT ÊTRE  
DÉPOSÉS À L'EXTÉRIEUR DU  
CONTENEUR PUISQUE LE  
GAZ FRÉON DOIT ÊTRE ENLEVÉ  
AVANT DISPOSITION.

SI VOTRE FRIGO OU CONGÉLATEUR A  
PLUS DE 10 ANS, IL EST POSSIBLE  
D'OBTENIR 60 \$ PAR APPAREIL  
EN CONTACTANT RECYC-FRIGO  
D'HYDRO-QUÉBEC AU 1-877-493-7446  
OU EN CONSULTANT LEUR SITE :  
[www.recyc-frigo.com](http://www.recyc-frigo.com)

COLLECTE SPÉCIALE DE  
RÉSIDUS VERTS  
(FEUILLES, GAZON)

VENDREDI LE 22 MAI 2009  
(même jour que la collecte régulière des  
ordures où du recyclage)



**Heures d'ouverture : lundis & mercredis de 18h00 à 19h30**

Vous êtes invité, mardi le 19 mai à 19h00, à la bibliothèque Gabrielle Roy pour une

### conférence /dégustation sur les alcools du Québec

animé par la sympathique Nadine Boutin qui revient nous voir pour la troisième fois (La passion de nos saveurs).

Coût d'entrée (pour la dégustation) :  
5\$/personne.

Pré inscription obligatoire à la bibliothèque.

Vous êtes également invités à participer à une  
**conférence sur le compostage**  
mardi le 26 mai à 19h00 animé par  
M. Marc Bérubé,  
l'entrée est gratuite,

#### Nouveauté Livres adultes :

René Angelil, Le maître du jeu	Georges-Hébert Germain
Telle mère, quelle fille?	Sophie Thibeault & Monique Larouche
Maudite folle	Varda Étienne
L'envers de ma vie	Marie-Chantale Toupin
Les âmes vagabondes	Stephanie Mayer
A.N.G.E. 5	Anne Robillard
Le Shack	W. Paul Young

### Cours de peinture à l'huile ou à l'acrylique

pour tous les niveaux commençant  
bientôt à Petite Rivière Saint-François

Matériel fourni si besoin  
pour le premier cour.

Les cours sont d'une durée de 2h30  
à raison d'un soir/semaine 22\$/du cour  
N/B Afin de pouvoir offrir les cours nous  
devons avoir un minimum d'inscription.

Pour plus d'informations et inscription  
contactez Suzanne Lapointe 632-5842

### SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF

Si vous avez besoin d'un transport,  
des billets sont en vente au  
bureau municipal, soit pour le  
TRUC ou L'EXPRESSBUS,  
au coût de 1,75\$ pour un aller.

Les réservations doivent être faites  
24 heures à l'avance,  
pour informations et  
réservations veuillez composer le

**418-435-5488.**